

EL-TARF

Le torchon brûle entre les étudiants et le directeur de wilaya des œuvres universitaires

Rien ne va plus entre les étudiants représentés par les organisations estudiantines à savoir l'Unéa (Union nationale des étudiants algériens), l'Unja (Union nationale de la jeunesse algérienne) et l'Onse (Organisation nationale de la solidarité estudiantine) d'un côté, et d'un autre côté, le directeur de wilaya des œuvres universitaires.

En effet, les organisations en question ont émis un préavis de sit-in ouvert hier dimanche 11 février touchant la résidence des 1000 lits et celle des 500 lits et adressé au ministre de tutelle ainsi qu'à l'ensemble des autorités locales. Ils dénoncent "l'état de pourrissement et d'impasse que connaît la Direction des œuvres universitaires ainsi que la non-satisfaction des revendications légitimes des étudiants qui n'ont eu de cesse de les marteler et les ressasser à chaque occasion et ce, par communiqués

interposés, en vain". Ils interpellent, par ailleurs, le ministre de l'Enseignement supérieur "pour intercéder avec célérité en leur faveur et circonscrire les dépassements, les abus dangereux et illégitimes usités par la Direction des œuvres universitaires et particulièrement le directeur". Il est à signaler que nos tentatives de joindre le directeur sont restées vaines. C'est la sempiternelle réponse : il est en réunion. Il est judicieux de noter que les

griefs formulés par les organisations estudiantines à l'encontre du directeur concernant entre autres, "le harcèlement administratif subi par les étudiants fait de régionalisme et de 'fitna', les déclarations irresponsables du directeur qui ont porté préjudice à leur dignité et à leur unité, la marginalisation des organisations estudiantines ainsi que l'indifférence manifestée par l'administration à leurs droits et besoins fondamentaux, les méthodes

utilisées par le premier responsable des œuvres faites de menaces dans le dessein de créer un climat délétère entre les fonctionnaires et les étudiants, etc."

Reste que la visite de travail et d'inspection du ministre de l'Enseignement supérieur, ce lundi, dans la wilaya permettrait peut-être, de mettre définitivement fin à une situation préjudiciable pour les deux antagonistes ou plutôt partenaires.

Daoud Allam

AMAR GHOU A SKIKDA

Satisfaction ministérielle et réalisation d'une trémie au menu d'un après-midi pluvieux

La réalisation d'une trémie reliant la RN44 au poste 03 d'accès à la plate-forme pétrochimique, a été accordée, pour un montant estimatif de 23,2 milliards de centimes, par le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, certainement, le fait le plus important de la courte visite effectuée dans l'après-midi de samedi.

Il est un deuxième point qui devait être souligné, la satisfaction du ministre quant à l'avance enregistrée dans les travaux préliminaires "expropriation des terres, action de relogement des habitants touchés par le projet et travaux de terrassement" de la réalisation du projet de l'autoroute Est-Ouest, confié au groupe nippon COJAAAL (Kajima, Taisei, Nishimatsu, Hazama, Itochu), retenu pour la partie est du projet autoroutier, pour un montant total de 376 milliards de dinars (près de 5,2 milliards de dollars). "un gain de temps qu'on ne doit perdre lorsqu'on aura à engager les travaux de réalisation de l'autoroute, comme l'ouverture de tout le couloir, le décapage des terres végétales, l'installation des bases de vie", recommanda le ministre, et d'enchaîner, encore plus généreux en louanges à l'égard du wali : "On remercie le wali pour les efforts qu'il a consentis pour la concrétisation de ces premières démarches." Dans le souci d'encourager encore plus les autorités locales, il leur lança un défi "régional", "ce projet s'étendra jusqu'à la région de Bordj-Bou-Arréridj, en incluant Constantine et Séfif, c'est une concurrence qui devra couronner les efforts de la wilaya qui a enregistré des

taux d'avancement du projet". Amar Ghoul a aussi insisté sur l'impérieuse nécessité de mettre en place ce "projet du siècle", selon ses propres termes, avec les aspects environnementaux et sécuritaires, les impératifs de développement périphériques et les standards mondiaux en la matière, "c'est une autoroute verte, ce projet doit être accompagné par l'implantation des arbres sur son tronçon linéaire. C'est une autoroute qui peut être extensible en quatre voies", dirait-il. Il y a lieu de souligner que lors de cette visite, effectuée au cours d'un après-midi pluvieux, a permis au ministre de prendre connaissance également d'autres données projetées pour conforter la première tranche du projet lancé le 18.09.2006, sur un tronçon de 19 km, reliant les wilayas de Skikda et Constantine, où est inclus l'échangeur dans la région de Harrouche. Parmi elles figurent les ouvrages d'un tunnel d'El-Kentour de 1557 m long dont 800 à Skikda, de cinq viaducs d'une portée allant de 236 à 818 m, de deux ponts d'une portée de 245 à 113 m.

Il y a aussi les actions d'expropriation engagées et devant toucher 42 logements, 941 arbres fruitiers et un puits,

superficie totale, 173 ha. La visite de la base de vie technique du groupement a figuré sur l'agenda de travail. Cette dernière implantée à la commune de Ain-Bouziane, est d'une capacité totale de sept cents personnes, et s'étendant sur une superficie de 14 ha. Une fiche technique concernant la deuxième tranche du projet, qui s'étend sur 44 km, a été exposée dans un hangar à la localité de Saïd-Bousbaâ. Y étaient exposés les biens à exproprier, estimés à 99 constructions et 16 758 arbres fruitiers. Au cours de cette escale, le ministre apostrophé par un citoyen qui revendiquait son droit au relogement, a promis de prendre en charge cette doléance : "Lors de ma prochaine visite, je veillerai à ce que tu résides dans une demeure meilleure que celle actuelle", déclara-t-il.

En dernier lieu, le ministre s'enquit du taux d'avancement du projet de l'échangeur de la RN 44, lequel est estimé à 99%, pour des crédits de consommation de 350 969 670,17 DA des 471 921 602,00 DA. Dans ce contexte, il a accordé comme déjà rapporté, la réalisation d'une trémie d'une portée couverte de 45 m, d'une partie non couverte de 280 m et d'une largeur de la chaussée de 9 m. Les visites ciblant les projets d'aménagement du port de pêche de Stora et d'élargissement de la voie de l'Ilot des Chèvres ont été annulées, pour des contraintes horaires.

Zaid Zoheir

BREVES

DE BORDJ-BOU-ARRERIDJ

Sit-in revendiquant le raccordement en gaz

La colère des citoyens des trois cités périphériques à savoir Quota, Sidi Saïd et Sidi Ahcène privées du raccordement en gaz naturel en cette saison hivernale impitoyable a débouché sur un sit-in d'environ une centaine de personnes devant le siège de la daïra. Les protestataires n'arrivent pas à comprendre la lenteur qu'avait pris l'opération de raccordement du gaz naturel malgré leur acquiescement en quote-part. Selon le chef de daïra de Bordj-Ghedir, l'installation des compteurs de la cité "Quota" s'effectuera dans 48 heures puisque le chèque aurait été déjà versé à la Sonelgaz et que pour les autres agglomérations, il serait question de temps seulement puisque le blocage se situerait au niveau de la Sonelgaz. Satisfaite par les propos du responsable, la foule s'est dispersée dans un calme serein.

VILLAGE DE SADRATA

Toujours une histoire de gaz !

Dans une lettre ouverte au chef de l'exécutif, les comités de quartiers du village de Sadrata, commune de Ain Tasserra, daïra de Ras-El-Oued, réclament à leur tour le droit au raccordement en gaz naturel. Selon la missive des mécontents, le gazoduc passe à environ 2 km de leur agglomération qui serait la plus peuplée de la commune et qu'elle dépasserait en superficie et en nombre d'habitants la totalité des autres villages réunis, à savoir : Bir Aïssa, Aydat, Mechta Tasserra et la commune-mère. Les représentants du village ajoutent en outre que leur région serait caractérisée par un relief facilement accessible et une bonne organisation du tissu urbain.

Les citoyens eux se contentent d'attendre espérant un simple plaisir de chaleur au moment où l'hiver dans la région, connu surtout pour sa rigueur, n'attend pas !

Démantèlement d'un réseau de faux-monnayeurs

Faisant l'objet de plusieurs chefs d'accusation, à savoir faux et usage de faux, association de malfaiteurs, la consommation et vente de stupéfiants, falsification de documents officiels et usage de cachets administratifs publics, six personnes ont été arrêtées par la brigade de Gendarmerie nationale et placées sous mandat de dépôt entre autres pour usage de faux billets de 1000 dinars. Les malfaiteurs ont été surpris par la section de recherche de la gendarmerie de Bordj-Bou-Arréridj, alors qu'ils étaient en train d'écouler des coupures de billets de 1000 DA dans une brasserie. L'enquête a permis de remonter la filière aboutissant à l'arrestation d'autres complices après une perquisition dans le domicile d'un étudiant membre du gang, sis à Bordj Mira, Béjaïa. D'autres chefs d'inculpation risquent de peser sur la "filrière" sachant que 8 millions de centimes seulement ont été récupérés.

UNIVERSITE D'EL ANASSER

Une cinquantaine d'étudiants renvoyés

Conformément aux textes de loi régissant les contextes pédagogiques et scientifiques, la décision d'exclure environ une cinquantaine d'étudiants a été prise et officiellement notifiée par le recteur de l'université d'El-Anasser en concertation avec les membres du conseil scientifique de l'institution universitaire, rapporte une source autorisée. La décision en question a pris effet à partir du 1er février 2007, nous apprend-on. "Une décision sans appel parce qu'elle émane d'un conseil souverain, seul habilité à trancher dans de tels cas", explique un responsable.

En fait, les étudiants renvoyés sont pour la plupart ceux ayant échoué dans toutes les épreuves de rattrapage qu'ils ont passées. Rappelons dans la foulée, que la dernière grève des étudiants appelait à la réintégration de ces cas dans le cadre de la plate-forme des revendications estudiantines.

Saâdène Ammara

ANNABA

COMMERCE-FRAUDE

200 tonnes de marchandises saisies en 2006 dans huit wilayas de l'est

Quelque 200 tonnes de produits impropres à la consommation ont été saisies en 2006 au niveau de huit wilayas de l'est du pays, indique un bilan de la Direction régionale du commerce dont le siège se trouve à Annaba. Cette saisie qui a été effectuée par les agents de contrôle de la qualité et la répression des fraudes de la DRC répartis à travers ces wilayas, est le résultat, précise-t-on, de plus de 30 000 interventions au cours desquelles il a été constaté quelque 5 830 infractions à la législation commerciale. 5 370 procès-verbaux transmis à la

justice et 461 décisions de fermeture de locaux commerciaux ont été établies par les agents de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes durant le même exercice, a-t-on par ailleurs fait savoir. A propos du bilan annuel des activités de contrôle des brigades mixtes qui sont composées d'agents de la DRC, des services vétérinaires et de la santé, il a été constaté en 2006 pas moins de 600 infractions, 30 décisions de fermeture de locaux commerciaux et la saisie de marchandises estimées à 1,5 million de dinars.

Nabil Kebaili

MILA

La Fédération de wilaya de l'UGEA est née

La salle Milev a abrité jeudi dernier la première assemblée générale électorale, en vue de la constitution des structures locales de la Fédération de wilaya de l'Union générale des entrepreneurs algériens (UGEA).

Créé en novembre 2006 par le président du bureau national exécutif, afin de représenter l'union auprès des pouvoirs publics locaux, des administrations et autres partenaires économiques et sociaux, et ce, pour veiller à la sauvegarde et à la défense des intérêts moraux et matériels de ses adhérents, le directoire de Mila a, comme prévu, organisé dans un délai ne dépassant pas les trois mois, son assemblée électorale, en présence de 35 membres et d'un huissier de justice, comme stipulé par la loi en vigueur. Ainsi, les membres présents ont décidé à l'unanimité de reconduire les membres du directoire, composé de MM. Ahmed Hiour (président), Sifoune Abdelhamid (vice-président), Messaï Mohamed (vice-président), Brik Hicham (secrétaire général), Boulares Immad (trésorier), rajoutant 8 autres membres pour présider les commissions existantes.

A signaler que près de 800 entrepreneurs sont enregistrés au niveau de Mila.

A. M'haimoud

Des acquisitions pour près de 1 milliard de centimes pour l'APC

Une assemblée extraordinaire de l'APC s'est tenue la semaine écoulée. D'une durée de deux heures, elle a inscrit à son ordre du jour, sept points relatifs à des travaux, des aménagements urbains et des acquisitions diverses.

Cette séance de travail a permis l'adoption de plusieurs délibérations, comme l'acquisition de deux camions de benne 10 t, d'une valeur totale de 490 millions de centimes et de quatre véhicules utilitaires HR double cabine 1 tonne, d'un montant de 479,2 millions de centimes.

La deuxième tranche du projet de drainage des eaux pluviales, Oued El Ouahch, a été attribuée pour un montant de plus de 800 millions de centimes. Durée des travaux, 190 jours.

L'APC a également approuvé la revue à la hausse des travaux de remise en leur état initial des sites affectés à des travaux des entreprises publiques et privées, une manière d'enregistrer des recettes en plus. Le cahier des charges fixant les clauses contractuelles liées au projet de la poissonnerie a été proposé aux élus com-

munaux, l'attribution de ce projet (sa location) qui aiguise les appétits, devra attendre un peu.

Le lancement d'une enquête commode incommode concernant la salle des fêtes de Silihi, sise à la cité de Merdj Eddib, a été également approuvé. Le point le plus important, à savoir la location des parkings, conformément à l'arrêté ministériel, daté du 29/11/2006, portant réglementation du gardiennage des parkings, a fait l'objet d'une série de propositions de la part de la commission de l'urbanisme, et liées aux tarifs à appliquer à des zones urbaines diverses, 500 DA/m2/mois, pour les allées du 20 Août 55, la cité de Merdj Eddib, la place des Martyrs et l'avenue Didouche-Mourad ; 1200 DA/m2/mois pour la Corniche et la localité de Larbi Ben M'hidi et 300 DA/m2/mois pour les autres cités.

Dans ce contexte, une commission pluridisciplinaire présidée par le SG de la wilaya a déjà procédé au recensement de 67 parkings existants au niveau du chef-lieu et décidé de leur mise en location selon la loi en vigueur.

Z. Z.